



## Rapport d'activités 2018 du Conseil d'Établissement de l'Esplanade

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Intercommunal,

Nous avons le plaisir de soumettre à votre approbation le rapport d'activités du Conseil d'Établissement de Begnins-l'Esplanade pour l'année 2018.

Le Conseil d'Établissement s'est réuni à 4 reprises, soit les 8 février, 8 mars, 31 mai et le 22 novembre 2018.

A fin 2017, le mandat de 3 des représentants des parents d'élèves arrivait à terme. Sachant qu'il manquait déjà un représentant du quart parents, une séance a été organisée en février pour leur remplacement. Nous avons ainsi eu le plaisir de voir se joindre à nous trois parents d'élèves du primaire et un parent d'élève du secondaire.

En mars, nous avons procédé à la réélection de la représentante de la société civile dont le mandant arrivait également à terme et qui a souhaité le prolonger. En novembre, un nouveau membre de la société civile nous a rejoint en remplacement d'une personne dont le mandat arrivait à échéance.

En 2018, le Conseil d'Établissement est enfin au complet avec 16 membres issus à parts égales :

- Des représentants des autorités intercommunales ;
- Des parents d'élèves fréquentant l'établissement ;
- Des représentants de la société civile ;
- Des représentants des professionnels actifs au sein de l'établissement.

La problématique du cannabis a été évoquée et le projet d'une table ronde sur ce thème a été mis en place début mai pour les parents des élèves de 8P à 11S. Sous l'égide d'un modérateur, différents intervenants de qualité comme la Police cantonale, la Fondation Addiction Suisse, l'association Départ et un travailleur social de proximité se sont exprimés devant un rare mais très intéressé public.

Nous avons également abordé le prochain thème d'une telle conférence et le choix s'est porté sur la problématique des écrans, d'Internet et des réseaux sociaux.





La Présidente a rencontré, à deux reprises, les Conseils d'Établissements voisins afin d'échanger sur le fonctionnement de chacun et d'évoquer les problématiques rencontrées dans le but de trouver des solutions pour dynamiser ces entités imposées par l'art. 31 de la LEO.

Durant nos séances, nous avons abordé divers sujets en relation avec l'établissement scolaire de notre arrondissement et les élèves le fréquentant tels que :

- Utilisation des téléphones portables durant les heures d'école.
- Conseil des délégués.
- Cannabis et CBD.
- Incivilités, bagarres et harcèlement.
- Présentation au Conseil d'Établissement par Mme Gersende Gollier de son intervention pour la conférence « Grandir avec les écrans ».
- Tableaux interactifs.

Dans les tâches incombant au Conseil d'Établissement, il y a la possibilité d'octroyer deux demi-journées de congé supplémentaires. En sa séance du 22 novembre 2018, Le Conseil d'Établissement a décidé à l'unanimité comme à chaque fois, de donner congé aux élèves le mercredi matin précédant le congé de l'Ascension ainsi que l'après-midi du dernier vendredi avant les vacances d'été.

### Finances

En ce qui concerne la gestion des ressources financières attribuées au Conseil d'Établissement ; le budget 2018 était de **CHF 5'000.00**.

Nous constatons un total de **CHF 4'484.60** de charges pour l'année 2018 soit :

- **CHF 4'056.90** correspondant aux jetons de présence des membres et aux vacances de la Présidente et de la secrétaire.
- **CHF 427.70** pour la réalisation du flyer annonçant la conférence cannabis et pour le défraiement d'Addiction Suisse.

Toutes nos séances ont eu lieu dans la salle du Conseil communal de la Commune de Begnins que nous remercions pour la mise à disposition de ces locaux.





Pour conclure, cette année enfin, le Conseil d'Établissement est au complet et nous avons ainsi pu nous questionner et échanger de manière constructive à propos de l'environnement et du cadre scolaire des 1'201 élèves domiciliés dans nos dix Communes.

**Pour le Conseil d'Établissement de l'Esplanade**

**A. Stiefel**

**Présidente**

**V. Wicht**

**Secrétaire**

Mars 2019

